

RCS : TROYES
Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00107
Numéro SIREN : 800 837 866
Nom ou dénomination : 2 SI PROD

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2024 sous le numéro de dépôt 1518

SAS 2 SI PROD

15/18

Exercice clos le 31/12/2022

CERTIFIE
CONFORME
A L'ORIGINAL

SAS 2 SI PROD

6 ROUTE DE LA ZONE INDUSTRIELLE
10140 VENDEVRE-SUR-BARSE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



SADEC AKELYS

AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SELAS SADEC AKELYS 6, RUE GENERAL SARRAIL 10000 TROYES

*Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Siège Social : 19 avenue de Massine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10

Siège administratif : 06 rue du Général Sarrail - 10000 TROYES - Tél. 03 26 80 66 80 - Fax 03 26 80 79 07

SELAS au capital de 4 000 000 Euros - RCS Paris B 351 481 684 - SIRET 351 481 684 00439 - APE 6820Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 41 351 481 684

Bilan synthétique

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	4 000		4 000	4 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	98 918	79 949	18 969	22 815	- 3 846
Autres immobilisations corporelles	207 254	76 192	131 062	119 495	11 567
Immobilisations en cours	4 700		4 700		4 700
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 700		5 700	5 700	
TOTAL (I)	320 572	156 141	164 431	152 010	12 421
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	8 963		8 963	23 945	- 14 982
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 427		1 427	2 547	- 1 120
Clients et comptes rattachés	191 569	8 598	182 971	89 569	93 402
Autres créances					
Fournisseurs débiteurs	19 975		19 975	17 790	2 185
Personnel	1 600		1 600		1 600
Organismes sociaux					
Etat, impôts sur les bénéfices					
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 133		23 133	13 414	9 719
Autres	39 958		39 958	126 526	- 86 568
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	59 937		59 937	21 466	38 471
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	693		693	355	138
TOTAL (II)	347 255	8 598	338 657	295 811	42 846
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	667 827	164 739	503 088	447 821	55 267

Bilan synthétique (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 4 400)	4 400	4 400	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	640	640	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	476	476	
Report à nouveau	-14 963	37 912	- 52 875
Résultat de l'exercice	56 140	-14 963	71 103
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	46 693	28 466	18 227
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts	205 378	223 924	- 18 546
Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 301	151 859	442
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	20 089	13 077	7 012
Organismes sociaux	15 518	8 217	7 301
Etat, impôts sur les bénéfices	12 170	3 453	8 717
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	47 884	16 807	31 077
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	2 232	1 866	366
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	824	153	671
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	456 395	419 356	37 039
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	503 088	447 821	55 267

Annexes fiscale

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 503 088,16 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 56 139,78 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/12/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

- Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
 - immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposables.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 320 572 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 000			4 000
Immobilisations corporelles	262 521	48 351		310 872
Immobilisations financières	5 700			5 700
TOTAL	272 221	48 351		320 572

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 156 141 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	120 211	35 930		156 141
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	120 211	35 930		156 141

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	4 000	0	4 000	Non amortiss.
Materiel Industriel	94 709	77 989	16 720	de 2 à 5 ans
Outilsage Industriel	4 209	1 960	2 249	5 ans
Instal./agenc.divers	166 689	49 217	117 472	de 3 à 10 ans
Materiel de transport	13 609	13 609	0	de 1 à 3 ans
Mat.bureau & informatique	14 263	5 988	8 275	de 3 à 5 ans
Mobilier	12 692	7 378	5 315	de 3 à 5 ans
Immo.corporel. en cours	4 700	0	4 700	Non amortiss.
TOTAL	314 872	156 141	158 731	

3.2 - Etat des créances = 282 629 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 700		5 700
Actif circulant & charges d'avance	276 929	276 929	
TOTAL	282 629	276 929	5 700

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 8 598 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	8 598				8 598
Comptes financiers					
Total	8 598				8 598

3.4 - Charges constatées d'avance = 693 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 4 400 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	440	10,00	4 400
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	440	10,00	4 400

4.2 - Etat des dettes = 456 395 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	205 378	119 480	85 899	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	152 301	152 301		
Dettes fiscales & sociales	97 892	97 892		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	824	824		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	456 395	370 496	85 899	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 39 427 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	28 247
Dettes fiscales & sociales	11 180
Autres dettes	
TOTAL	39 427

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 693 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	693
TOTAL	693

8.2 - Charges à payer = 39 427 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	28 247
Fourn factures non parvenues.(408100)	28 247
Dettes fiscales et sociales :	11 180
Pers congés à payer(428200)	6 942
Org.soc. congés à payer(438200)	1 634
Org.soc. autres charges à payer(438800)	600
Etat autres charges à payer(448800)	859
Taxe d'apprentissage (448620)	736
Formation continue (448630)	410
TOTAL	39 427

2 SI PROD
Société par actions simplifiée
au capital de 4 400 euros
Siège social : 6 Route de la Zone Industrielle,
10140 VENDEVRE SUR BARSE
800837866 RCS TROYES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 décembre 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 56 139,78 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	56 139,78 euros
Absorption des pertes antérieures	14 962,98 euros
Solde	41 176,80 euros
A titre de dividendes	40 000,00 euros
Soit 90,91 euros par action	
Le solde	1 176,80 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 653,08 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
17 685,49 euros, soit 40,19 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 685,49 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
37 912,30 euros, soit 86,16 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 37 912,30 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 décembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Fabrice DEVAUD

